**5893**

**Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux**

Le projet de loi 5893 a pour objet la transposition dans le statut général des fonctionnaires communaux et leur adaptation aux spécificités du secteur communal des modifications figurant au projet de loi portant entre autres modification de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l’Etat, ceci dans le cadre de l’accord salarial dans la Fonction Publique signé le 5 juillet 2007.

Le projet sous rubrique traite ainsi notamment :

* du mécanisme d’engagement d’experts
* du délai d’attente entre deux promotions dans le cadre fermé
* de l’introduction du congé individuel de formation
* de la computation des périodes de congé sans traitement et de congés pour travail à mi-temps antérieures au 1er juillet 2003
* de la suppression du droit à réintégration de certains fonctionnaires.